

Tirage : 6700 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly



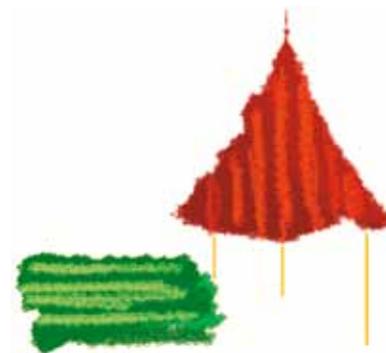
Editorial

Seule la météo n'était pas au rendez-vous ce samedi 8 octobre qui marqua l'inauguration officielle du Château de Prilly, mais rien n'y fit, la fête fut belle et nous nous en rappellerons tous très longtemps. Pour la partie officielle, on ne trouvait plus une place assise dans la salle du Conseil communal de Castelmont. Les discours et l'Union Instrumentale de Prilly se sont partagés le temps de parole, si j'ose dire. Puis débarqua une troupe de ménestrels qui en épâtèrent plus d'un par leurs chants, leur musique et leur habileté au jonglage dans le plus pur esprit moyenâgeux. Ils furent d'ailleurs remerciés par de puissants « hourra » qui, à l'époque, remplaçaient les applaudissements. Monsieur le Conseiller d'Etat Marthaler et Monsieur le Préfet coupèrent le ruban, ce fut le sésame qui marqua l'ouverture des portes du Château et chacun put à sa guise déambuler dans tous les coins et recoins de l'Administration communale, enfin réunie sous un même toit. De plus, ce même jour, Prilly s'est enrichi d'un nouvel espace

Inauguration du Château

d'exposition et pas des moindres puisqu'il s'agit du Château. Plus de 100 mètres de cimaises réparties dans les cinq salles d'exposition de la tour et dans les couloirs du bâtiment administratif pour les expositions de grande envergure. Ce sont plus de 120 œuvres d'art qui sont exposées en nos murs. Ils sont neuf plasticiens professionnels prillérans, peintres, sculpteurs, graveurs, céramistes, à se partager pour la première fois ce magnifique espace dédié à l'art et ouvert au public. Il y en a pour tous les goûts. On aime ou on n'aime pas. Mais quoi de plus subjectif que l'art ! Certaines œuvres ont déjà trouvé preneur et d'autres attendent encore l'amateur éclairé qui, sous le coup de l'émotion, craquera et leur ouvrira tout grand les portes de sa maison. Cette exposition est le début d'une grande aventure. En effet, en collaboration avec l'Association suisse de plasticiens et de créateurs professionnels Stratosensu qui pilote de nombreux projets culturels, ainsi qu'avec la Commission d'animation de Prilly, nous vous propo-

serons plusieurs expositions par année pour permettre aux Prillérans et Prillérans de profiter du Château et de rêver en ses murs. Après la fermeture du Château, c'est à la Grande Salle que la Commission d'animation de Prilly nous attendait pour une soirée dédiée à Joe Dassin. Deux heures de spectacle pour retrouver ses meilleurs succès. Une mise en scène incroyable avec 14 artistes musiciens, chanteurs et chanteuses qui nous ont rappelé une époque nostalgique. Des airs inoubliables que chacun garde dans un coin de sa tête depuis des années. Ah ! Quelle soirée. Merci à la Commis-



sion d'animation pour son travail tout au long de l'année. Je profite de ces lignes pour rappeler que toutes les personnes intéressées à participer à l'animation de la commune peuvent faire un mail à prillyanimation@bluewin.ch afin de rejoindre ladite Commission.

Bertrand Henzelin, Municipal

MANIFESTATIONS PUBLIQUES DÉCEMBRE 2011

GRANDE SALLE :

- Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 :** Lotos – USP
Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 : Lotos – USP
Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 : Lotos – USP
Mercredi 21 : Concert d'Alain Morisod – Prilly Animation
Judi 22 : Tablée, repas communautaire, dès 11 h 30

CASTELMONT

- Samedi 3 et dimanche 4 :**
 Marché artisanal de Noël – Prilly Animation
Lundi 5 : Séance du Conseil communal
Mercredi 7 : Spectacle – Bibliothèque
Lundi 12 : Séance du Conseil communal
Mercredi 14 : Chantée de Noël – Prilly Animation



Achat des cartes journalières!

Malgré l'augmentation du coût sur les transports par les CFF, la Ville de Prilly maintient son prix de vente de la carte journalière à CHF 40.– la carte. 5 cartes journalières sont donc à votre disposition, permettant ainsi de vous offrir une escapade ou de rendre visite à vos proches.

Renseignements et achat : Secrétariat municipal, route de Cossonay 40, tél. 021 622 72 11

**En cette fin d'année nos bureaux seront fermés
du 23 décembre 2011 à 16 h au 3 janvier 2012 à 8 h**

Prochaine édition du Prill'héraut :
Textes pour le 25 novembre – Parution le 16 décembre

SERVICES COMMUNAUX

A EMPORTER SUR PLACE!

Chers habitants de Prilly,
Venez nombreuses et nombreux à notre vide-grenier communal,

**le samedi 10 décembre 2011 de 9 h à 13 h,
au bâtiment de Corminjoz**

et trouver votre bonheur dans le matériel communal usagé (bureaux, chaises, tables, armoires, étagères, photocopieuses, etc.) que la Commune n'a pas repris lors de son retour dans les nouveaux locaux de l'administration au Château.

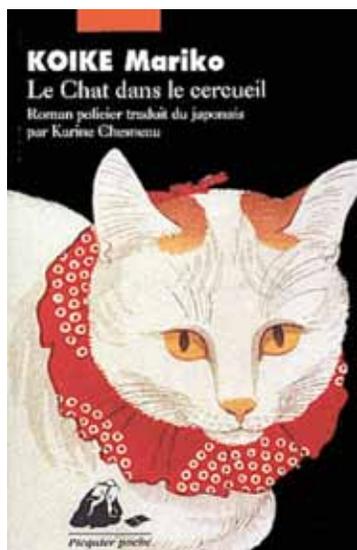
La Municipalité

Les coups de cœur de la bibliothécaire

La littérature est un voyage dans le temps, dans des pays lointains, dans les rêves. Ainsi, ces deux romans qui flirtent avec le roman policier vous emporteront au Japon et à Lyon, de nos jours mais aussi pendant la Seconde Guerre mondiale et dans les années 1950. Dépaysement garanti!

Koike Mariko. – *Le chat dans le cercueil.* – Picquier, 1999

Pas vraiment policier, ce roman est plutôt un suspense psychologique qui nous tient en haleine d'un bout à l'autre, car le lecteur sait que forcément les choses vont mal se terminer. Au Japon, en 1955, Hariu a juste vingt ans et est engagée comme jeune fille au pair chez Goro, un jeune veuf élégant et occidentalisé qui vit avec sa fille unique Momoko, une gamine de neuf ans. Mais Momoko est une enfant à problèmes qui ne trouve de réconfort qu'auprès de Lala, sa chatte blanche, la grande confidente de son mal de vivre. Hariu, arrivera non sans mal à apprivoiser Momoko. Leur vie à trois avait trouvé un apaisement jusqu'à ce que Goro tombe amoureux de la belle et pulpeuse Chinatsu qui s'incruste dans leur vie et tente de remplacer la mère de Momoko. L'enfant n'accepte pas cette femme et lui voue une haine tenace. Je ne vous dévoilerai pas la fin de l'histoire mais nul ne sortira indemne de cette confrontation et Lala, la jolie chatte blanche, sera la victime et la clé de ce surprenant drame psychologique.



Sillig Olivier. – *Lyon, simple filature.* – Encre fraîche, 2008

En janvier 1958, Roger Favre débarque à Lyon en provenance de Genève. Il est envoyé par son patron, un avocat, pour mener à bien une enquête singulière: il est chargé de découvrir pourquoi un enfant s'est jeté d'un pont de chemin de fer. Le gamin est dans le coma, entre la vie et la mort et son grand-père veut comprendre. Après avoir mis Roger au courant de quelques faits et lui avoir demandé la plus grande discrétion sur son enquête, il le laisse seul dans la ville. Roger va traîner dans la cité, s'imprégner des lieux et de l'atmosphère, tourner autour de la famille, rencontrer une ancienne jeune fille au pair dont il tombera amoureux et craindre en tout temps, dans cette parenthèse de sa vie, de n'arriver à rien. Comment savoir ce qui pousse un enfant à se jeter d'un pont? Comment appréhender la sensibilité et la détresse d'un gamin? Une atmosphère à la Simenon, une ébauche de roman policier dans un style léger, délicat, pudique. Un auteur suisse qui a reçu pour ce roman le prix Bibliomedia 2009.



Prilly, partenaire en processus

La Ville de Prilly lance son projet de plan de mobilité

Cette fois c'est parti, la Ville de Prilly a démarré son projet de plan de mobilité pour tout le personnel communal. Cette démarche a comme objectif de faciliter les déplacements et l'accessibilité aux sites de travail des collaborateurs, en tenant compte de leurs besoins, tout en respectant les principes d'un développement durable.

Depuis l'emménagement de l'Administration communale dans ses nouveaux locaux, plusieurs problèmes liés au stationnement des véhicules sont apparus.

Le nombre de places disponibles sur le parking de l'Administration et au centre de Prilly ne permet pas à tous les collaborateurs en possession d'un macaron de trouver systématiquement une place libre. De plus, des zones de stationnement pour les visiteurs se rendant à l'Administration devront être définies dans le voisinage du Château.

De manière à trouver les meilleures solutions à ces quelques désagréments temporaires, et afin d'éviter que toute tension ou frustration ne s'installe au niveau du personnel communal et des visiteurs de l'administration, la Ville de Prilly a amorcé son projet de plan de mobilité début octobre. Il aura pour objectif d'encourager les moyens de transport alternatifs, de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de protéger la santé des collaborateurs et finalement d'optimiser la gestion des places de parc au plus près des besoins des utilisateurs.

Ce projet sera avant tout participatif et élaboré sur la base d'une étude détaillée des habitudes du personnel communal. Il devrait à terme améliorer la gestion des infrastructures de stationnement au centre-ville et affermir le rôle d'exemplarité que joue la Commune auprès de la population et des entreprises locales.

En mettant en place cette démarche, la Ville de Prilly répond à une recommandation du plan directeur cantonal en termes de mobilité et poursuit sa route vers une future labellisation «Cité de l'énergie» récompensant les communes présentant une gestion énergétique exemplaire.

Colin Jéquier, délégué à l'environnement

Vous voulez vous exprimer dans le Prill'hérait?

Voici les délais pour les prochaines parutions

2012



N°	Délaï de remise des textes au secrétariat municipal	Dates de parution
N° 1	Mardi 3 janvier	27 janvier
N° 2	jeudi 2 février	23 février
N° 3	jeudi 1 ^{er} mars	23 mars
N° 4	jeudi 29 mars	20 avril
N° 5	jeudi 26 avril	16 mai
N° 6	jeudi 24 mai	15 juin
N° 7	jeudi 23 août	21 septembre
N° 8	jeudi 27 septembre	19 octobre
N° 9	jeudi 25 octobre	16 novembre
N° 10	jeudi 22 novembre	14 décembre

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de bien vouloir nous donner vos textes par e-mail ou sur CD-Rom.

Les photos, surtout en quadrichromie, sont les bienvenues.

INFO RÉGIONALE



Méfiez-vous du crépuscule! Cet instant de la journée où la nuit s'installe est le moment préféré des cambrioleurs.

Sous le couvert de la nuit, ces malfaiteurs repèrent facilement les appartements inoccupés et agissent avec rapidité. De réflexes simples peuvent vous mettre à l'abri d'une visite indésirable.

Une lumière allumée pendant votre absence donne l'impression d'une présence dans votre logis et peut retenir les mauvaises intentions du cambrioleur. Certaines lampes sont munies d'un capteur qui enclenche la lumière lorsque la pièce devient sombre. Des minuteries permettent de programmer l'enclenchement d'une lampe.

Même à l'étage, ne laissez pas vos fenêtres et portes de balcon ouvertes ou même entrouvertes. Certains individus n'hésitent pas à escalader les façades d'immeubles.

Si vous vous absentez quelques jours, faites retenir votre courrier à la poste. Votre boîte aux lettres devient un renseignement utile pour les personnes malintentionnées.

Fermez votre porte à clé, même si vous vous trouvez à l'intérieur. Il est arrivé à des victimes de cambriolages de se retrouver en présence d'un voleur alors même qu'elles se trouvaient tranquillement installées chez elles.

A de nombreuses reprises, des cambrioleurs ont été interpellés grâce à l'appel d'un habitant qui s'étonnait d'une porte laissée entrouverte, d'un bruit de vitres brisées ou de la présence d'un individu suspect.

Vous aussi, **vous pouvez appeler la police au 117.**

La vérification d'un soupçon par les policiers ne prend que quelques minutes. Les conséquences d'un cambriolage durent plusieurs mois.

MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE

ACTUALITÉ CINÉMA : Twilight

Sous la direction de Bill Condon, Bella (Kristen Stewart) a fait son choix et n'attend plus qu'une chose, épouser son prince charmant, Edward (Robert Pattinson). Si l'opération semble bonne, il n'est cependant pas certain que le jeune vampire accepte d'entraîner sa belle dans un autre règne que celui de l'humain... Affaire à vérifier sur grand écran! Les fans de *Twilight* trépignent déjà d'impatience à la seule idée de retrouver leur héros favori des ténèbres. Notons que le budget de *Twilight - Chapitre 4 : Révélation* 1^{re} partie s'élève à 127 millions de dollars. Cette somme colossale, s'expliquant notamment par l'envol des salaires des comédiens, renvoie d'un coup de revers les coûts de production des précédents films. Pour rappel, le budget *Twilight - Chapitre 1 : Fascination* s'élevait à 37 millions de dollars, celui de *Twilight - Chapitre 2 : Tentation* à 50 millions et celui de *Twilight - Chapitre 3 : Hésitation* à 80 millions... Tout cela pour expliquer que l'équipe du film a mis le paquet pour séduire le public. Et puis, pas de souci à se faire quant à la réussite du film, il est signé par un réalisateur couvert de récompenses et largement reconnu par les siens puisqu'il a remporté l'oscar du meilleur scénario en 1998 pour *Ni dieux Ni démons*, puis a été nommé une seconde fois, toujours en tant que scénariste, pour *Chicago*. Il a également remporté un Golden Globe pour son film *Dreamgirls* en 2006.

Cinématographiquement parlant, nous vous conseillons de déguster non seulement les effets spéciaux, les maquillages, la musique et l'ambiance de ce long métrage, mais également les images... Toutes les scènes d'extérieur du film ont été tournées à Vancouver, sur la côte pacifique du Canada. Les scènes d'intérieur ont, quant à elles, été tournées à Bâton Rouge en Louisiane... Véritable régal pour les yeux!

Alors précipitez-vous dans le monde du noir pour côtoyer nos amis les vampires... et surveillez vos arrières!

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles **Cinétoile** à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante :

Quel est le budget de ce film ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **vendredi 2 décembre 2011** :

- par **carte postale** à l'adresse suivante : **Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par **e-mail** à l'adresse suivante : **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.



SPORT - CULTURE - RENCONTRES

Espace Malley **Ça bouge à Malley!**

Samedi 27 novembre 2011 :

- un dimanche en patins

Tout au long de la saison hivernale :

- Je fête mon anniversaire à la patinoire
- Fondue « patins aux pieds »
- Spécial seniors « happy skating »

Plus d'infos sur www.espacemalley.ch



CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY
| Ch. du Viaduc 14 | 1008 Prilly | Tél. 021 620 65 00 |

Mais encore... à l'agenda des manifestations :

ESPACE MALLEY, C.I.G.M., ch. du Viaduc 14

- Samedi **17 décembre 2011** à 14 h et à 17 h, spectacle pour enfants « Oui Oui et le Cadeau surprise »

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

Prilly - Grande Salle
GRANDS LOTOS USP 2011

Les vendredis 18, 25 novembre et 2, 9 et 16 décembre à 20h
 Les samedis 19, 26 novembre et 3, 10 et 17 décembre à 20h
 Les dimanches 20, 27 novembre et 4, 11 et 18 décembre 15h-20h

PARKING P

Bons de commerçants prillérans
Bons FNAC
Vélos, corbilles, jambons, fromages
Pas de quine au dessous de CHF 15.--

AUX SERIES NORMALES,
CARTES DE JEU RENDUES AUX QUINES ET
DOUBLES QUINES

Organisation USP
 Organisation Union des Sociétés de Prilly

Loto-Matic Arthur

L'AGENDA PAROISSIAL

Vêpres à Broye

En attente du nouvel orgue, le piano accompagne les musiciens qui animent les vêpres, **le dimanche soir à 19 h 30.**

Anne Chollet et Daniela Steiner (violon) joueront **Prokoviev le 20 novembre.**

Anne Chollet et Joséphine Maillefer (flûte) donneront une sonate de **Poulenc le 27 novembre.**

Dernières vêpres de l'année, le 11 décembre.

Célébration œcuménique

Dimanche 4 décembre à 10 h à Jouxens-Mézery: Catholiques et Protestants de Jouxens-Mézery et de Prilly entrent ensemble dans le temps de Noël. La célébration sera suivie d'un apéritif.

Fêtes de Noël

Samedi 17 décembre à 14 h 30 à Saint-Etienne: Noël des aînés, qui recevront du comité l'invitation officielle, avec talon d'inscription.

Dimanche 18 décembre à 10 h à Saint-Etienne: La pasteur Aline Lasserre, avec les groupes d'enfants et les monitrices, prépare le Noël paroissial, centré sur la traditionnelle saynète jouée par les enfants.

Samedi 24 décembre à 22 h 30, veillée au temple de Broye.

Dimanche 25 décembre, cultes de Noël à Jouxens-Mézery à **9 h** et à Saint-Etienne à **10 h 30.**



L'Association Familiale de Prilly-Jouxens-Mézery cherche une

secrétaire

à partir de janvier 2012.

Le secrétariat est ouvert les mardis après-midi de 13 h 30 à 17 h.

Le travail consiste à assurer la permanence aux heures ci-dessus, à tenir de manière autonome le secrétariat et à rédiger les procès-verbaux des assemblées générales et du Comité.

La maîtrise des outils informatiques usuels (MS Office) est nécessaire.

La rémunération correspond aux exigences du poste.

Des demandes de renseignements complémentaires peuvent être faites par téléphone au **079 767 48 78.**

Les offres (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser sous pli confidentiel à Philippe Cretegnny, Président de l'Association Familiale de Prilly-Jouxens-Mézery, rte de Cery 28, 1008 Prilly.

La Chanson de Prilly donne un concert au Portugal!

Une trentaine de chanteuses et de chanteurs de la Chanson de Prilly, emmenés par Madame Raymonde Treina, présidente, sont partis rejoindre le Chœur de l'Association culturelle de Golegã au Portugal du 30 septembre au 3 octobre 2011. Après avoir été reçus par le Maire et la Municipalité de cette ville, située à 100 km au nord de Lisbonne, à l'occasion de la journée mondiale de la musique du 1^{er} octobre, ils ont donné un concert exceptionnel et de qualité dans la magnifique église de cette localité. Durant la matinée précédant cette prestation, ils ont suivi une matinée de formation chorale organisée par M. José Diaz, chef de chœur et directeur de l'Association culturelle. Le lendemain, ils ont eu l'occasion de visiter la région, entre autres la ville et le château de Tomar, site templier du XII^e siècle et d'entonner quelques chœurs dans des salles dont l'acoustique était parfaite. Très impressionnés par l'accueil chaleureux des habitants et des choristes de Golegã, nos chanteuses et chanteurs gardent des souvenirs lumineux de ce séjour choral et culturel. Un grand merci à M. Daniel Costa et M. Patrick Staeger, chefs de chœur, initiateurs de ce projet qui ont accompagné et dirigé la Chanson de Prilly lors de



ce voyage. **Pour prolonger les liens d'amitié qui se sont créés, le chœur de Golegã sera accueilli à Prilly du 27 avril au 30 avril 2012, avec un concert à la grande salle de Prilly, le samedi 28 avril, date à réserver pour cette manifestation de qualité.**



Un brin d'histoire...

Les armoiries: le hasard et la nécessité

En février 1899, le premier tram atteignit Prilly. Pour la fête d'inauguration, un drapeau communal aurait bien fait dans le paysage: le hic, c'est que la commune, comme beaucoup d'autres, n'avait pas d'armoiries. Comme le Conseil communal comprenait deux partis, les radicaux et les socialistes, on décida d'unir le vert et le rouge pour le drapeau destiné à souligner l'arrivée du premier convoi. Ce fut une solution improvisée, qui ne fit pas l'objet d'une décision formelle de l'autorité.

Les choses en restèrent là par la suite, et lorsque les sociétés – Avenir et Fanfare – furent assez riches pour s'offrir un drapeau, elles y firent figurer les deux couleurs choisies dans l'urgence quelques années plus tôt.

Ainsi Frédéric-Th. Dubois, l'auteur du premier *Armorial des communes vaudoises*, paru en 1922, se satisfaisant sans doute de vagues renseignements pris sur place, officialisa en quelque sorte dans son ouvrage la formule « parti de rouge et de vert ». Plusieurs protestations parvinrent alors aux autorités: on trouvait cet écusson pauvre et inesthétique.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Municipalité, à l'initiative du syndic Chabanel, décida d'améliorer cet état de choses. Le lieu-dit « La Fleur-de-Lys », d'origine récente d'après le patronyme du premier tenancier de l'auberge, pouvait donner l'idée d'un ornement héraldique; pour lui donner quelque assise historique, on découvrit providentiellement que cet élégant motif graphique figurait sur les armoiries des Gimel, qui furent un temps seigneurs ou coseigneurs de Prilly (XV^e-XVI^e siècles).

Claude Pasche, alors technicien communal, fut chargé de décalquer sur une autre armoirie communale une belle fleur de lys stylisée et de la reporter sur l'écusson d'alors. Le projet fut soumis au Conseil d'Etat qui l'adopta en 1952, par un arrêté qui, pour la première fois, définissait officiellement les armoiries de la commune.

André Schertenleib